

Concours section : CONSERVATEUR INTERNE CONSERVATEUR INTERNE  
Epreuve matière : NOTE DE SYNTHESE  
N° Anonymat : A000035058 Nombre de pages : 4

Concours	Section/Option	Epreuve	Matière
F e I	R 0 0 0 0	1 0 2	0 4 6 8

L'action culturelle est inscrite dans les missions des bibliothèques de lecture publique et universitaires. Malgré son déploiement elle me semble pas encore considérée comme allant de soi et prie à être reconnue comme un élément constitutif de l'identité des bibliothèques. Quels sens lui donner, c'est-à-dire quelle signification revêt-elle aujourd'hui et dans quelle direction doit-elle aller ? Pour y répondre, nous verrons dans un premier temps ce qui est devenue l'action culturelle puis nous envisagerons à quels enjeux elle doit répondre pour trouver tout son sens au sein des bibliothèques.

Si les bibliothèques ont investi le champ de l'action culturelle depuis un certain temps, elle n'en reste pas moins une notion encore floue et sujette à débat.

Dans les bibliothèques municipales, l'action culturelle est moins récente qu'il n'y paraît. J. Daury-Bonnet, dans la monographie BBF du Leib rappelle qu'elle remonte aux bibliothèques patrimoniales qui, incorporaient régulièrement une partie de leurs collections. L'heure de l'art est née dans les années 30 et des manifestations diverses se multiplient dès les années 60 ; la décentralisation et une forte demande politique accentuent son développement sur tout le territoire. Il s'agit bien d'une "mairie traditionnelle" qui va valoriser les contenues documentaires en les présentant au public, comme le souligne

N°  
1/4

E. Paquin dans le no 1 du BBF en 2011. Dans les bibliothèques universitaires, il faut attendre plus longtemps. C. Dugot, reprenant la même idée d'A. Martin "Action culturelle : quels terrains pour la bibliothèque universitaire" explique ce retard par le manque d'intégration de la bibliothèque à l'université et par le fait qu'elle est d'abord perçue comme un lieu de recherche et d'étude. Ainsi le panorama actuel est assez contrasté même si les bibliothèques de lecture publique et universitaires tendent à se retrouver sur des actions similaires. Dans son rapport rendu de l'enquête du Service du livre et de la lecture du Ministère de la Culture, H. Girard, en 2015, relève les atouts dont dispose les bibliothèques de lecture publique : les collections, le savoir-faire et la place centrale qu'occupe ces équipements dans les communes. Les actions sont multiples : expositions, animations, rencontres. Cette typologie rejoint celle établie par A. Martin. Elle prend que la valorisation des collections est reconnue comme une action légitime de vulgarisation scientifique et que les expositions sont une action traditionnelle pour les bibliothèques universitaires qui ont un fonds patrimonial.

Cependant, ce dynamisme ne cache pas le caractère fluctuant et problématique qui revêt encore aujourd'hui l'action culturelle. B. Dupire et M. Gellereau dans la revue Hermès, en 2009, note que cette notion se trouve intensifiée dans tous les domaines culturels et sociaux où elle se déploie. L'hétérogénéité des pratiques et des conceptions en font un sujet difficile à penser et à cerner. Elles proposent alors d'en analyser la dimension systémique pour la situer dans une évolution culturelle globale et l'inscrire dans un contexte social et politique dont elle dépend fortement. Sa multiplicité empêche d'en avoir une perception claire. C'est aussi ce qui analyse B. Huchet dans L'Action.

culturelle en bibliothèque. Les nombreuses activités n'ont pas de cohérence réelle et ne sont pas à faire tout d'autres organismes culturels. Il relève alors plusieurs éléments problématiques face aux tendances par J.-D. Daunay-Bonnet : l'absence d'articulation réelle entre action culturelle et collection, le manque de moyens et le caractère épiphénomène. B. Lébel relève aussi l'absence d'objectifs communs et l'éparpillement. En bibliothèques universitaires, l'action culturelle, bien que posée par de nombreux bâches officiels, reste encore perçue comme un élément marginal, un lieu où se retrouvent plus qu'un lieu qui produit.

L'implantation de l'action culturelle n'est pas nouvelle dans les bibliothèques de lecture publique et s'affirme dans les bibliothèques universitaires. Mais cela ne s'accompagne pas d'une clarification de sa définition. Elle constitue ainsi un enjeu particulier pour les bibliothèques.

C'est en dépassant plusieurs difficultés que l'action culturelle pourra être un moteur de dynamisation et de légitimation renouvelée de la bibliothèque.

Plusieurs marges de progression sont envisageables et indispensables. St. Binard préconise une évolution des animations comme l'heure du conte et rappelle que les expositions doivent rester au service des collections. L'éducation artistique et culturelle doit exister pleinement c'est-à-dire se traduire par des proportions de pratiques culturelles. Se pose aussi la question du budget, en particulier en bibliothèque universitaire. Enfin, la formation est un levier considéré comme indispensable pour permettre aux professionnels des bibliothèques d'acquérir les compétences indispensables.

Par ailleurs, c'est en affirmant et en affirmant son action culturelle que la bibliothèque deviendra un acteur

culturel à part entière. C'est d'autant plus nécessaire qu'elle doit faire face à la baisse de fréquentation et à la concurrence du numérique. Pour ce faire, l'établissement d'un établissement permet de former et de professionnaliser davantage en mettant en valeur les bonnes pratiques et en instituant le principe de la contractualisation. C'est ce à quoi ont aboutit la charte d'action culturelle de la médiathèque A. Nalvans de la communauté d'agglomération de Béziers et celle de Le Bulac.

Enfin, l'action culturelle est l'outil idéal pour rappeler et démontrer que la bibliothèque est le lieu du vivre ensemble. R. Damien insiste sur le fait que la lecture n'est pas la seule activité, qu'il s'y passe aussi la rencontre avec l'autre. B. Dhuchet ajoute que l'action culturelle doit "rendre la bibliothèque utile à ses lecteurs". Elle est indispensable pour ce qu'elle est au centre de la construction de l'identité de la bibliothèque qui est un lieu de parole et d'échange, de construction intellectuelle.

Si l'action culturelle existe bien, sa définition souffre de la flouauté des formes qu'elle prend. Il s'agit de l'inscrire aux sens des usages et du politique comme une mission légitime de la bibliothèque dont elle révèle la richesse et qu'elle inscrit au cœur de la vie culturelle et sociale. C'est ainsi qu'elle traque tout son sens et qu'elle donne du sens aux missions des bibliothèques - à condition d'être formalisée et professionnalisée.